

## *tribune libre*

---

### *vestiges ou refus d'obtempérer ?*

Dans les différentes publications de notre Association, on voit apparaître les mentions "Premier cycle" et "Deuxième cycle"... comme si tous les collégiens d'aujourd'hui allaient au Lycée (d'enseignement long) en dépit de la réforme de 19..

On pourrait, en effet, attribuer la mention "Deuxième cycle" à tous ceux qui suivent un enseignement "post-collège". Mais le commun des mortels ne réserve-t-il pas celle de "Deuxième cycle" aux seuls jeunes qui présentent un des baccalauréats ?

Pour éviter les malentendus, je préfère encore... la solution "légale" : parler de Collège et de Lycée. Et vous ?

**J. BOLON**